

AVIS PUBLIC

Promulgation du règlement n° 1058-1

Avis public est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le règlement numéro 1058-1 modifiant le règlement n° 1058 afin d'ajouter la tarification des vélos libre-service à l'annexe A « Tarification des biens et services » dudit règlement a été adopté par le Conseil municipal le 9 avril 2024.

Le règlement numéro 1058-1 a été déposé au Service du greffe de la Municipalité et toute personne intéressée à le consulter peut en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : greffe@villesadp.ca ou par téléphone au (450) 478-0211, poste 2048.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 10^e jour du mois d'avril 2024.



Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du service du greffe et greffière